



Règlement communal - Commune de Steinfort

Modification du plan d'aménagement particulier au lieu-dit « 6, rue de Hagen » à Steinfort, présentée par les autorités communales de Steinfort.

En sa séance du 22 novembre 2021, le conseil communal de Steinfort a pris une délibération portant modification du plan d'aménagement particulier au lieu-dit « 6, rue de Hagen » à Steinfort (référence 18024/PA1/69C), présentée par les autorités communales de Steinfort, conformément à l'article 30*bis* de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, dont la conformité a été constatée par la Ministre de l'Intérieur en date du 13 décembre 2021.

Ladite délibération a été publiée en bonne et due forme.

